

*Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre*

SEANCE DU 10 JUILLET 2023

Date de convocation : 03/07/2023
Effectif légal du conseil communautaire : 80
Nombre de membres en exercice : 78
Nombre de présents : 50
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de votants : 60
Date d'affichage : 03/07/2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Saints-en-Puisaye, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du trois juillet deux mil vingt-trois, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés :

ABRY Gilles – Titulaire	KOTOVTCHIKHINE Michel - Titulaire
BEAUJARD Maryse - Titulaire	LEGER Jean-Marc – Titulaire
BECKER Cécile - Titulaire	MACCHIA Claude - Titulaire
BUTTNER Patrick – Titulaire	MASSÉ Jean – Titulaire
CHAMPAGNAT Jean-Louis - Titulaire	MICHEL Nathalie - Titulaire
CHANTEMILLE Sophie – Titulaire	MORISSET Dominique - Titulaire
CHARPENTIER Dominique – Titulaire	PERRIER Benoît – Titulaire
CHEVALIER Jean-Luc - Titulaire	PICARD Christine – Titulaire
CHOUARD Nadia - Titulaire	POUILLOT Denis - Titulaire
CORDET Yannick - Titulaire	PRIGNOT Roger - Titulaire
CORDIER Catherine – Titulaire	RAMEAU Etienne – Titulaire
D'ASTORG Gérard - Titulaire	RAVERDEAU Chantal - Titulaire
DEMERSSEMAN Gilles - Titulaire	RENAUD Patrice - Titulaire
DROUHIN Alain – Titulaire	REVERDY Chantal - Titulaire
DUFOUR Vincent – Titulaire	REVERDY Gilles – Titulaire
FERRON Claude - Titulaire	SALAMOLARD Jean-Luc - Titulaire
FOUCHER Gérard - Titulaire	SANCHIS Jean-Pierre - Titulaire
GERARDIN Jean-Pierre – Titulaire	SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe - Titulaire
GERMAIN Robert - Titulaire	THIEULENT Maryline - Titulaire
GIROUX Jean-Marc - Titulaire	VANDAELE Jean-Luc - Titulaire
GROSJEAN Pascale – Titulaire	VANHOUCKE André – Titulaire
HABAY BARBAULT Céline - Titulaire	VIGOUROUX Philippe - Titulaire
HERMIER Bernadette – Titulaire	VUILLERMOZ Rose-Marie – Titulaire
JARD Nathalie – Titulaire	WLODARCZYK Monique - Titulaire
JASKOT Richard - Titulaire	XAINTE Arnaud - Titulaire

Délégués titulaires excusés : BEAUJARD Maryse, BROUSSEAU Chantal, CARRÉ Michel (pouvoir à M. D'Astorg), CONTE Claude, CORDE Yohann, DA SILVA MOREIRA Paulo (pouvoir à M. Morisset), FOURNIER Jean-Claude (pouvoir à M. Chevalier), GUILLAUME Philippe, JACQUOT Brigitte (pouvoir à M. Charpentier), JAVON Fabienne (pouvoir à Mme Jard), LEPRÉ Sandrine (pouvoir à M. Vandaele), LHOUE Mireille (pouvoir à M. Pouillot), LOURY Jean-Noël, MÉNARD Elodie (pouvoir à M. Xainte), MILLOT Claude (pouvoir à Mme Cordier), RIGAUULT Jean-Michel (pouvoir à M. Saulnier-Arrighi).

Délégués absents : BOISARD Jean-François, COUET Micheline, DAVEAU Max, DESNOYERS Jean, FOUQUET Yves, HOUBLIN Gilles, JACQUET Luc, JOURDAN Brice, MELLIN Solange, PAURON Éric, PROT Michel, ROY Daniel, SAULNIER Nathalie

Secrétaire de Séance : Jean MASSÉ

OBJET : Convention de mise à disposition gracieuse d'un local à Charny au profit de l'Office de tourisme et de l'association Opus Radio

Mme Nathalie Jard ne prend pas part au vote.

- Vu les statuts de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre et en particulier l'article 6.1.2.4 lui attribuant la « promotion du tourisme, dont la création des offices de tourisme » ;
- Vu la convention de mise à disposition conclue entre Charny Orée de Puisaye et la Communauté de communes délibérée la 10 juillet 2023 pour l'usage d'un bien sis 22 bis Grande Rue à Charny ;
- Vu l'autorisation expresse de la commune de Charny pour l'installation de l'association Opus Radio qui, ne répondant pas à la clause d'installation libre en cas d'exercice d'une activité touristique, nécessite une autorisation ;
- Considérant la volonté de la Communauté de communes d'installer le Bureau d'information touristique et l'association Opus Radio ai sein de ce local pour la promotion du tourisme ;
- Sur proposition du Président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (59 voix pour) :

- Approuve la signature de la convention tripartite de mise à disposition gracieuse du local sis 22 bis Grande Rue à Charny au bénéfice de l'Office de tourisme de Puisaye et de l'association Opus Radio pour son occupation (annexée),
- Autorise le Président à signer ces conventions ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme
Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

